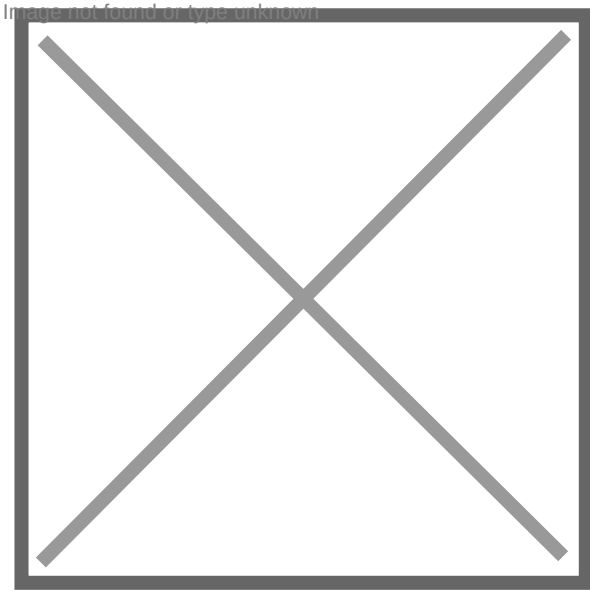




Contrat de travail anglais pour travailler en asie

Par **contratinternationalasie**, le **06/03/2012** à **16:36**

Bonjour, Actuellement je suis en CDI en France. Je souhaite changer d'employeur et pour un certain nombre de raisons personnelles je pense que mon avenir est à l'international. Une société m'a contacté pour me faire une proposition : une mission de 4 ans en Asie (d'abord la Malaisie ou l'Indonésie puis la chine ou la Corée). Ils me proposent d'ailleurs d'emmener ma famille avec moi. Pour mettre en place ce contrat il faudrait que je quitte mon CDI, puis que je signe un contrat avec leur filiale anglaise, je deviendrais donc employé de droit anglais, et que je parte dans ces pays. Je souhaiterais connaître quels sont les différents points que je dois faire apparaître absolument sur mon contrat de travail et ma feuille de salaire, à savoir quelles assurances santé, chômage rapatriement, hébergement, déménagement et autres que j'oublierais... Je précise que je n'ai jamais fait d'expatriation auparavant. Merci Chris

Par **contratinternationalasie**, le **08/03/2012** à **17:15**

Bonjour, 50 vues sans l'ombre d'une réponse, soit je me suis trompé de site soit je pose une question que jamais personne dans ce pays n'a traitée... Perso connaissant la France je vois la 2ème raison...